

États financiers de

**Fondation de Bibliothèque et Archives
nationales du Québec**

31 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des administrateurs de
Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire ses produits de dons, dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2017 et le 31 mars 2016, de l'actif à court terme au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, et de l'actif net au 31 mars 2017, au 31 mars 2016 et au 1 avril 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./S.A.L.*¹

Le 22 juin 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106114

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Revenus de stationnement	1 688 115	1 531 456
Dons	913 238	484 817
Activités de financement	135 262	-
Produits financiers	8 692	4 093
Gain à la cession de placements temporaires	661	-
Moins-value non réalisée sur les placements temporaires	(345)	-
	2 745 623	2 020 366
Charges		
Salaires et charges sociales	169 434	80 040
Loyer - stationnement	1 244 168	1 025 431
Honoraires de gestion - stationnement	343 960	344 067
Projet « Adoptez un livre »	3 826	-
Projet « Jouez le jeu »	11 985	6 081
Projet « L'Heure du conte TD »	35 525	37 895
Projet « Plan d'accessibilité au camp de jour de la Grande Bibliothèque »	24 989	22 603
Projet « Centre jeunesse de Montréal »	11 324	5 972
Projet « Square Banque Nationale »	133 414	53 341
Projet « Le pavillon Poème d'un jour »	-	1 612
Projet « Lignes du temps »	74 089	37 938
Projet « Le numérique révélé »	34 630	-
Projet « Série Finances personnelles »	24 216	13 560
Projet « La littérature en boîte »	16 278	28 902
Projet « Offre pédagogique enrichie »	386	13 865
Projet « Oeuvre multimedia »	-	6 750
Projet « La bibliothèque, la nuit »	-	75 000
Projet « Série Économie sociale »	37 818	-
Campagne don sans fil Marguerite	1 050	350
Activité bénéfique Mémoires romantiques	64 498	-
Bourses doctorales	50 000	40 000
Bourses - Maîtrises	9 500	20 000
Bourses versées à des chercheurs étrangers	5 000	5 629
Frais d'administration	47 169	44 507
Honoraires de gestion	1 325	-
Amortissement de l'actif incorporel	7 141	-
	2 351 725	1 863 543
Excédent des produits sur les charges	393 898	156 823

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2017

	Réserve opérations courantes (note 3) \$	Affecté (note 4) \$	Non affecté \$	2017 Total \$	2016 Total \$
Solde au début	-	315 084	273 749	588 833	432 010
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	300 000	94 151	(253)	393 898	156 823
Solde à la fin	300 000	409 235	273 496	982 731	588 833

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

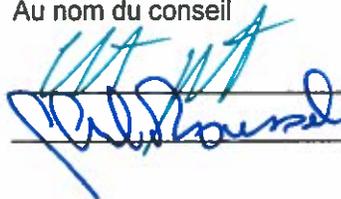
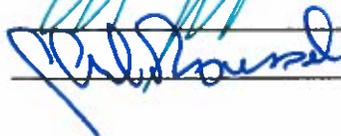
Bilan

au 31 mars 2017

	31 mars 2017 \$	31 mars 2016 \$
Actif		
À court terme		
Encaisse	1 284 169	1 005 988
Placements temporaires (note 5)	404 495	-
Débiteurs (note 6)	133 062	182 463
Avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sans intérêt	85 298	132 467
	1 907 024	1 320 918
Actif incorporel (note 7)	14 282	9 900
	1 921 306	1 330 818
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	364 595	127 719
Apports reportés (note 9)	573 980	614 266
	938 575	741 985
Engagement (note 11)		
Actif net		
Réserve pour les opérations courantes (note 3)	300 000	-
Affecté (note 4)	409 235	315 084
Non affecté	273 496	273 749
	982 731	588 833
	1 921 306	1 330 818

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur
 administrateur

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

États des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	393 898	156 823
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement de l'actif incorporel	7 141	-
Gain à la cession de placements temporaires	(661)	-
Moins-value non réalisée sur les placements temporaires	345	-
	400 723	156 823
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	245 991	8 135
	646 714	164 958
Activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	(621 072)	-
Produit de la cession de placements temporaires	216 893	-
Diminution des avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec	47 169	77 624
Acquisition d'un actif incorporel	(11 523)	(9 900)
	(368 533)	67 724
Augmentation nette de la trésorerie	278 181	232 682
Encaisse au début	1 005 988	773 306
Encaisse à la fin	1 284 169	1 005 988

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

1. Description de l'Organisme

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (l'« Organisme »), constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Organisme a pour mission de recueillir des fonds afin de soutenir la réalisation de projets mobilisateurs et structurants et pour appuyer Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans la réalisation de ses missions, lesquelles sont axées sur le rayonnement de la culture, du savoir et du patrimoine.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas et des placements temporaires, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les produits.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée suivante :

Site Web

3 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

Les activités de financement sont constatées lorsque l'événement a lieu.

Les produits de stationnement sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le service est rendu, lorsque le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Réserve pour les opérations courantes

Le conseil d'administration a voté la mise en place d'une réserve pour les opérations courantes suite à la réception d'un don de Bibliothèque et Archives nationales du Québec reçu afin de soutenir le budget de fonctionnement de la Fondation. L'Organisme doit posséder les liquidités équivalentes au montant de cette réserve et ne peut utiliser ces sommes sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Actif net affecté

Les administrateurs ont décidé d'affecter des sommes à la réalisation des projets en cours. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

5. Placements temporaires

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse chez le courtier	3 043	-
Certificats de placements garantis, portant intérêt au taux de 1,65 %, échéant en juin 2017	200 000	-
Fonds mutuels	201 452	-
	404 495	-

6. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Comptes à recevoir	67 862	116 870
Taxes à recevoir	65 200	65 593
	133 062	182 463

7. Actif incorporel

	2017	2016
	\$	\$
Durée de vie limitée		
Site Web	14 282	9 900

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs	37 392	2 470
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	319 889	119 574
Salaires	4 261	3 362
Sommes à remettre à l'État	3 053	2 313
	364 595	127 719

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent des dons reçus qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à différents projets. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	614 266	402 204
Dons reçus au cours de l'exercice	345 976	409 603
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(386 262)	(197 541)
Solde à la fin	573 980	614 266

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

9. Apports reportés (suite)

Des frais d'administration de 7 % ou 10 %, selon les projets, ont été constatés à titre de produits au cours de l'exercice.

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	49 401	159 091
Créditeurs et charges à payer	236 876	(363 018)
Apports reportés	(40 286)	212 062
	<u>245 991</u>	<u>8 135</u>

11. Engagement

L'Organisme loue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec le stationnement qu'elle exploite en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 30 septembre 2017. Les loyers futurs pour le prochain exercice s'élèveront à un montant minimum de 515 940 \$, plus un loyer supplémentaire en fonction des revenus générés par le stationnement.

12. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Organisme fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé à un de ces risques, comme le décrit le paragraphe suivant.

i) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé à un risque de prix autre en raison de ses placements cotés, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Organisme est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2017, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer.